7, Rue de Thionville
75019 Paris
Tél. : 01 40 30 30 10
Mail : contact@copropriete-formation.fr

Formation T305 : « Savoir gérer les équipements en copropriété »

Titre : Savoir gérer les équipements en copropriété

Objectifs pédagogiques :

- Optimiser l'utilisation des équipements propres à la copropriété.

Prérequis : Connaître le fonctionnement général d'une copropriété.

Public : Gestionnaires techniques, Ingénieurs, Techniciens, Agents territoriaux, Opérateurs, Administrateurs ad hoc, Administrateurs provisoires.

Effectif : Minimum 2 participants – Maximum 12 participants

Modalité et délais d'accès :
Retrouvez les dates des prochaines sessions sur www.copropriete-formation.fr

Durée : 1 jour (7 heures)

Format : Présentiel et distanciel - inter-entreprise ou intra-entreprise.

Intervenant : Expert de l'ARC

Méthodes et moyens pédagogiques :
Méthodes et moyens pédagogiques actifs alternant exposés théoriques, mises en situation et études de cas. À l'issue de la formation, différents supports sont remis aux participants.

Modalités d'évaluation :
- Avant la formation, une évaluation des prérequis des participants est réalisée (questionnaire, quiz…).
- Tout au long de la formation, le formateur valide la progression pédagogique des participants à l'aide d'outils d'évaluation (test, questionnaire etc..).
- À l'issue de la formation, les participants complètent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation (évaluation à chaud).
- À l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction (à chaud) est complété par le participant.
- 3 à 6 mois après la formation l'entreprise ou le participant complète un questionnaire (à froid) sur la mise en pratique des acquis.

Tarif : 1440€ net de taxe par participants en inter | Sur devis en Intra

Personne en situation de Handicap : Contacter notre référente handicap Mme Viktoria LAURENT institut-formation@copropriete-formation.fr.

Copropriété & Formation

7, Rue de Thionville
75019 Paris
Tél. : 01 40 30 30 10
Mail : contact@copropriete-formation.fr

Contenu pédagogique

I. Équipements de confort

- Ascenseur
- Ventilation mécanique
- Climatisation

II. Équipements de réseau : répartition des responsabilités entre les services publics, les copropriétés et les syndics.

- Électricité
- Gaz
- Eau
- Assainissement

III. Équipements de sécurité incendie : obligations réglementaires et recommandations.

- Les équipements
- Les obligations règlementaires
- Les recommandations

IV. Équipements de courant faible

- Vidéoprotection
- Contrôle d'accès
- Fibre optique